



Formation thématique

Estimer l'impact financier d'un changement sur sa ferme

Jeudi 11 janvier 2024 + une date à définir en automne 2024

De 9h00 à 17h00, en présentiel – *Chambre d'Agriculture d'Aix en Provence (13)*

Inscriptions jusqu'à 7 jours avant le début de la formation.

Coût de la formation :

420€ pour 14h de formation en présentiel

+ 400€ d'accompagnement individualisé

Pour les cotisants VIVEA :

Prise en charge totale de la formation par VIVEA, dans la limite de 3 000€ par an et par contributeur

Financement CPF/Pôle

Emploi/OPCO /autres :

Nous consulter

Indicateur de résultat :

94% de satisfaction sur nos formations

Objectifs de la formation :

Elaborer des scénarios d'évolution en tenant compte de la situation actuelle,

Prévoir les impacts financiers de différents scénarios d'évolution,

Analyser de manière critique les scénarios élaborés pour prendre une décision en fonction de ses objectifs.

Public visé :

Cette formation s'adresse aux agriculteurs et agricultrices installés.es, en région Provence Alpes Côte d'Azur.

Prérequis :

Être en activité, avoir une connaissance en comptabilité et/ou en lecture de documents comptables.

Renseignements et inscriptions :

Florentine DUJARDIN

MIN51 – 15 avenue Pierre Grand – 84953 CAVAILLON Cedex-

Tél. 06 12 09 90 13 – afocg.paca@gmail.com

Une formation organisée par l'ARDEAR PACA

N° Organisme de formation : 93840372284

N° SIRET : 50925249000032



Retrouvez nos formations sur : www.inpact-paca.org

Document mis à jour le 04/01/2024



Formation thématique

Estimer l'impact financier d'un changement sur sa ferme



Jeudi 11 janvier 2024 + une date à définir en automne 2024

De 9h00 à 17h00, en présentiel – Chambre d'Agriculture d'Aix en Provence (13)

Modalités pédagogiques :

Exposé théorique, études de cas, exercices pratiques en sous-groupes.

Supports pédagogiques distribués aux apprenants.

Moyens d'encadrement :

Florentine DUJARDIN, animatrice-formatrice

Modalités d'évaluation :

Auto-évaluation par chaque stagiaire en fin de formation avec l'animatrice-formatrice

Questionnaire de satisfaction stagiaire en milieu et fin de formation.

Une attestation de formation sera délivrée à chaque stagiaire à la suite de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter en amont de la formation pour prévoir les adaptations.

Programme de la formation :

Jeudi 11 janvier 2024 – 9h00 à 17h00

Analyse stratégique de l'entreprise

Outils de pilotage et de gestion prévisionnelle

Entre mars et septembre 2024 – 4 heures

Accompagnement individualisé pour développer son autonomie en mettant en œuvre les outils de pilotage proposés, pour résoudre ou avancer sur la problématique que chaque stagiaire a défini.

Une journée à confirmer – Automne 2024 – 9h00-17h00

Outils d'aide à la prise de décision

Construire son plan d'action pour se mettre en mouvement

Evaluation de fin de formation

CREDIT D'IMPÔT A LA FORMATION

Le crédit d'impôt pour la formation des dirigeants d'entreprise est un dispositif au profit de toutes les entreprises relevant d'un régime réel d'imposition sur les bénéfices (impôt sur le revenu ou sur les sociétés). Il est calculé sur la base du SMIC horaire dans la limite de 40 heures par an.

ETRE REMPLACÉ POUR SE FORMER

Certains départements/régions ont signé des conventions entre VIVEA et le service de remplacement pour réduire le coût du service de remplacement lorsque vous venez en formation.

Plus de renseignements : www.vivea.fr